

# CNAHES la lettre

Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de  
l'Éducation Spécialisée CNAHES

29, rue Gabrielle, 75018 PARIS

Rép/Fax 01 44 07 02 33 - e-mail [m.gardet@noos.fr](mailto:m.gardet@noos.fr)

Site <http://buweb.univ-angers.fr/EXTRANET/CNAHES>

Numéro 11 - juin 2002

## Journées nationales de rencontre Strasbourg, 31 mai - 2 juin

Tenues au Centre européen de la Jeunesse proche des institutions européennes, ces journées ont été à la fois l'occasion de se retrouver et de traiter nos problèmes communs, et aussi de s'immerger un instant dans l'histoire alsacienne de l'éducation spécialisée et du substrat culturel dans lequel elle s'inscrit. Nous devons en savoir gré au groupe alsacien organisateur.

Elles ont été inaugurées le 30 mai par une visite guidée du Conseil de l'Europe, suivie d'un repas amical dans une brasserie traditionnelle du centre ville.

La matinée du premier juin a été consacrée à une série de conférences et d'exposés sur l'histoire alsacienne et celle des institutions correctionnelles et éducatives de la région. Il est impossible d'en rendre compte ici autrement que par un rapide aperçu, mais peut-être les organisateurs auront-ils l'occasion d'en faire une publication au moins partielle ?

La matinée fut donc introduite par une conférence de Francis Rapp, professeur émérite à l'Université Marc Bloch : "L'Alsace au miroir de son passé : quelques caractères originaux de sa mentalité". Puisant dans l'histoire sociale, religieuse et politique de la région, il a montré comment "ballotée entre les nationalités, l'identité régionale a constamment été interrogée par les événements politiques et comment elle s'est affirmée constamment dans un souci du concret, de la négociation et de l'éducation".

François Beck, ancien directeur de cette institution a ensuite retracé "l'histoire et l'évolution d'un établissement à caractère social : le Foyer de la jeunesse Charles Frey de Strasbourg". Il a la particularité d'être le plus ancien, puisque fondé en 1335 par la ville de Strasbourg sous le nom de Maison des Orphelins, il a traversé les siècles.

Jean Rémy Butterlin, ancien directeur du Centre d'observation du Château d'Angleterre, a proposé un "survol de l'éducation correctionnelle en Alsace au cours du XIXème siècle, à la fois sous les régimes français et allemand donc, laboratoire d'idées en matière d'éducation correctionnelle, à la croisée des influences suisse, française et allemande.

Edouard Rouby, ancien directeur général de l'association Adèle de Gaubitz, pour sa part, a traité de "la prise en charge des handicapés mentaux en Alsace au XIXème siècle et au début du XXème siècle", en situant cette action au cœur de la question sociale au XIXème siècle.

Se plaçant à une période plus récente, Bernard René, ancien directeur des Papillons Blancs du Haut-Rhin, a évoqué "l'incidence du mouvement parental" dans la prise en charge des handicapés, de l'après guerre à aujourd'hui.

Dernière intervenante de la matinée, Marie-José Auburtin, directrice de l'ESTES (centre de formation multi-filières) à Strasbourg, a montré que "l'individualisation des formations" mise en œuvre aujourd'hui renvoie à des pratiques d'autonomisation déjà en place à l'École dans les années cinquante.

*Suite page 3 ●●●*

**Les journées nationales d'étude  
"mémoire enracinée,  
mémoire déracinée"  
se tiendront les 16, 17 et 18  
octobre 2003**

Sur différents thèmes donnant lieu à autant d'ateliers (Événements de 68 : Barons et pigeons voyageurs ; Algérie ; Formation théorique/formation pratique... à partir de témoignages, réflexion sur la mémoire et son usage.

Fin septembre, un envoi en précisera les modalités, lancera un appel à contribution et en fixera le lieu.

**L'assemblée générale du CNAHES se  
tiendra le 16 octobre 2003**

## TRAVAUX D'ETUDIANTS SUR LES FONDS CNAHES (2)

Nous poursuivons ici la publication de résumés de travaux de maîtrise, de DEA ou de DESS réalisés par les étudiants en histoire de l'Université d'Angers à partir des fonds du CNAHES, sous la direction de Jacques-Guy Petit, Eric Pierre et Valérie Poinssotte, avec la participation active de Mathias Gardet, responsable du CAPEA (voir *La Lettre* n° 10). Ces résumés ont été établis par les étudiants. Cependant, ne disposant que d'un espace limité, nous avons dû procéder à quelques coupures qui, nous l'espérons, n'en altèrent pas le sens.

\*\*\*

**Christophe Ricci, *La fédération des foyers de culture populaire et l'union des clubs de prévention du Nord : une histoire de la prévention spécialisée dans le département du Nord, 1956-1982, Mémoire de maîtrise, Université d'Angers, 2001, 268 p.***

Il n'y a pas à notre connaissance, et celle-ci ne peut qu'être imparfaite, d'ouvrages ou d'études traitant de l'histoire de clubs de prévention, ni de celle d'une union régionale sur une période telle que la nôtre, soit vingt-six ans (1956-1982). Une telle monographie permet de constater les évolutions, que ce soit sur le plan du fonctionnement, des actions menées et des publics touchés, des trois foyers de culture populaire<sup>1</sup> et, aussi, celles connues par la prévention spécialisée dans le département du Nord par l'étude de son Union.

Les archives du C.A.P.E.A. nous ont donc permis d'étudier l'élaboration des politiques de prévention sur trois plans distincts : dans les clubs avec pour sources les rapports des éducateurs et les compte-rendus des réunions des administrateurs ; sur le plan de la fédération des foyers de culture populaire où étaient débattues les activités et l'administration des foyers affiliés ; enfin, au niveau départemental grâce aux archives émanant de l'union des clubs de prévention du Nord [...]

La diversité et l'étendue du champ d'action des éducateurs signalent le rôle majeur et novateur des clubs de prévention spécialisée dans la lutte contre les inadaptations sociales. Citons, par exemple : le soutien scolaire, l'animation des temps libres, l'atelier de préformation professionnelle ou encore le logement d'urgence.

À ces actions correspondaient évidemment des problèmes ou difficultés rencontrés par les clientèles des clubs (nous préférons employer le pluriel car les éducateurs recevaient et touchaient des publics très différents). L'évolution des missions effectuées par les foyers de culture populaire, si elle renvoie à une amélioration des techniques éducatives, à une meilleure connaissance des clientèles (avec l'utilisation des enquêtes sociologiques dès la fin des années 1960, par exemple), l'élargissement de leur champ d'intervention renvoie aussi aux processus de marginalisation et d'exclusion subis par une part non négligeable de la population française. La dégradation économique, ressentie dès avant le début officiel de la crise économique de 1973 par les personnes les plus pauvres, concomitante de l'augmentation du chômage dont elles furent les premières victimes, amplifièrent la nécessité des actions de prévention spécialisée, justifiaient leurs poursuites et donnèrent aux clubs un rôle de « prothèse sociale », selon l'expression de Jean-Louis CARDI<sup>2</sup>.

L'histoire de la prévention spécialisée s'inscrit dans une durée courte. Celle des foyers de culture populaire débuta dans la première moitié des années 1950, tandis que l'union des clubs de prévention du Nord fut créée en 1963. Le secteur de la prévention spécialisée connut de nombreuses évolutions la transformant radicalement et dans un temps relativement court. Les bornes chronologiques choisies permettent, dans un temps limité, d'apprécier les multiples transformations des foyers de culture populaire et de la prévention spécialisée : du bénévolat à la professionnalisation en passant par sa reconnaissance par les pouvoirs publics, puis son institutionnalisation ; les foyers de culture populaire devinrent une entreprise selon l'expression de leur fondateur, Louis DOOGHE.

Si l'objectif premier des foyers de culture populaire ne changea pas : « permettre à ses membres d'acquérir une véritable promotion humaine et sociale »<sup>3</sup>, les méthodes et les moyens, au contraire, changèrent du tout au tout. Notre étude rappelle donc l'échec des foyers de culture populaire par rapport à l'objectif initial d'une action des éducateurs limitée dans le temps. Cet échec n'est bien évidemment pas imputable aux clubs mais à la dégradation sociale, économique et culturelle née de la crise économique des années 1970, comme nous venons de le souligner. Nous avons donc voulu montrer comment l'État utilisa la prévention spécialisée comme moyen d'application de ses politiques sociales, là où ses services en étaient incapables, et, les réponses qu'adoptèrent les foyers de culture populaire selon les configurations locales rencontrées et à partir de ces politiques.

Cette intégration de la prévention spécialisée dans les politiques sociales n'étouffa pas les foyers de culture populaire, et ceux-ci conservèrent une large autonomie dans l'élaboration et le développement de leurs actions au moins jusqu'en 1982, date à laquelle nous avons arrêté notre étude. L'institutionnalisation de la prévention spécialisée paraît, en effet, avoir été la condition permettant le développement des foyers par l'octroi de budgets de plus en plus conséquents. Si l'on considère le budget cumulé des trois foyers entre 1967 et 1978, on s'aperçoit que celui-ci augmenta de 765%. Même en tenant compte de la forte inflation de ces années, cette augmentation fut particulièrement considérable.

Cette amélioration budgétaire fut, dans le Nord, rendue possible par l'union des clubs de prévention qui joua un rôle d'interface entre les associations gestionnaires d'expériences de prévention spécialisée et les institutions de tutelle ou publiques (D.D.A.S.S., Comité PICHAT, Conseil technique national des clubs et équipes de prévention, Conseil Général...). Elle oeuvra à l'intégration de la prévention spécialisée afin d'obtenir le financement intégral des clubs<sup>4</sup>.

Suite page 4 ●●●

1 Implantés à Marcq-en-Baroeul (1956), au Vieux-Lille (1962) et à La Madeleine (1965) et regroupés en une fédération des foyers de culture populaire dès 1965.

2 Jean-Louis CARDI, *La prévention spécialisée, un secteur spécifique du travail social : transformation, modalité de fonctionnement, idéologie (1945-1982)*, Saint Denis, Thèse, Université de Paris 8, 1987, p.66.

3 C.A.P.E.A., 14C643. Récépissé de déclaration d'association du foyer de Marcq-en-Baroeul. 15 mai 1966.

4 Ce le fut en 1977 pour les clubs de prévention du Nord qui bénéficiaient du Fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants.

●●● Suite de la page 1

## Rencontre nationale de Strasbourg

C'est à l'assemblée générale qu'a été consacrée l'après-midi du premier juin. Nous n'en retiendrons que les points saillants.

Le rapport moral, présenté par Marc Ehrhard et le rapport financier de Roger Hueso, nouveau trésorier en remplacement de Jacques Mazé, sont approuvés à l'unanimité.

Le bilan financier fait ressortir une situation encore précaire, les cotisations ne permettant pas d'assurer notre autonomie financière et les subventions restant aléatoires. Il est important de sensibiliser davantage les personnes morales à notre action pour les inciter à adhérer.

Le CAPEA est de plus en plus sollicité par des institutions (associations, écoles, établissements) pour assurer la sauvegarde de leurs archives; De plus en plus aussi, ces fonds font l'objet de travaux de recherche (mémoires et thèses).

Grâce au recrutement de Mathias Gardet comme chargé de mission à mi-temps sur un contrat d'un an, les activités de collecte et de sauvetage ont pu être assurées dans de bonnes conditions. Ce recrutement a été permis par une subvention du ministère de la Justice dont le renouvellement n'est pas assuré.

Des négociations sont en cours avec la direction des Archives de France pour un transfert des fonds du CAPEA dans un centre national d'archives en dépendant. Les sites de Fontainebleau (qui reçoit essentiellement des archives ministérielles) et le Centre des archives du monde du travail de Roubaix ont été évoqués. L'avis général est que le site de Roubaix, compte tenu de sa vocation et de son accessibilité, offrirait une meilleure solution. Une convention est en préparation avec les Archives de France et les ministères de la Justice et des Affaires Sociales.

Quelle que soit l'option choisie, un principe fondamental sera préservé : le CAPEA conservera sa personnalité et son intégrité.

Les autres projets nationaux concernent les travaux du "groupe mémoire" qui prépare des journées nationales d'étude pour l'automne prochain (voir encadré en première page) et le groupe du multi-dictionnaire qui lance une opération "cent fiches sur la prévention" ... dont le financement n'est pas encore assuré. En même temps est poursuivie l'exploitation des corpus déjà existants (questionnaire "diplodocus" de 1993 et fiches qui ? quoi ? de l'enquête 2000).

*La Lettre* du CNAHES sort aussi régulièrement que possible (trois numéros par an maintenant). Il est rappelé à tous, et aux correspondants régionaux en particulier, que les contributions doivent arriver en temps utile.

Un tour d'horizon régional permet de faire le point sur les activités de sept régions présentes :

- dans le Nord - Pas de Calais, on s'attache à l'exploitation des journées d'étude "femmes du Nord" avant d'engager d'autres actions,
- la région Rhône-Alpes organise une première rencontre de lancement des activités régionales (voir plus loin),
- en Lorraine, la journée nationale de rencontre de l'an dernier a connu un réel succès et permet l'ouverture de nouvelles perspectives,

- en Ile de France, un "travail de fourmi" de repérage des archives, de contact avec les écoles et d'étude commence à porter ses fruits et se poursuit activement,

- en Alsace enfin, le travail engagé depuis quatre ans avec les centres de formation se poursuit et devrait déboucher sur une plus grande institutionnalisation, Jean-Rémy Butterlin poursuit par ailleurs son travail archivistique.

D'autres régions font état de difficultés de mobilisation des acteurs, malgré un intérêt certain pour les activités du CNAHES. On voit qu'il n'est pas toujours facile de rassembler les énergies régionales. Les anciens n'y suffisent pas et les professionnels en activité n'ont pas toujours la disponibilité nécessaire. C'est affaire de persévérance !

*Les personnes restées à Strasbourg le lendemain ont poursuivi leur périple alsacien, les unes en découvrant un Strasbourg insolite et l'histoire sociale de la ville ; les autres en découvrant un pan sombre de l'histoire de l'Alsace avec la visite du camp de concentration du Struthof, suivie d'un déjeuner au Mont Sainte Odile.*

Est-il besoin d'ajouter que l'accueil alsacien au long de ces journées a été à la fois chaleureux et efficace.

*D'après le compte-rendu établi par Michel Claudel, avec les excuses de la rédaction pour l'avoir tronqué faute de place.*

### La place de l'histoire dans la formation

Sur le thème de "la place de l'histoire dans la formation de l'éducateur spécialisé", la revue *Sauvegarde de l'enfance* publie un numéro conçu et écrit par une équipe du CNAHES..

Il est introduit par Roger Bello et Françoise Tétard, la seconde présentant ensuite une étude sur "la généalogie du diplôme d'Etat".

On y trouvera l'évocation de deux grands anciens de la formation, Jean Pinaud par Samuel Boussion et Pierre Alloing par Etienne Jovignot et Pierre Lalire, E. Jovignot livrant aussi ses souvenirs sur la création du diplôme d'Etat.

Jacques Bourquin retrace le "long cheminement de l'enseignement de l'histoire à l'Education surveillée".

Se situant dans l'actualité, trois autres articles évoquent la transmission et l'enseignement de l'histoire : Pierrette et Roger Bello rendent compte d'un débat entre générations à propos de la transmission, Jacques Riffault situe la place (réduite) de l'histoire dans la formation, thème que reprend Jacques Pineau à propos de la réforme de 1990.

Au total, un numéro dense et qui ouvre de nouvelles pistes de recherche et de réflexion. Il doit figurer dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse à l'histoire de l'éducation spécialisée.

*Sauvegarde de l'Enfance*  
n°2, 2002, avril-mai

## *La fédération des foyers de culture populaire et l'union des clubs de prévention du Nord*

●●● Suite de la page 2

Les responsables de la fédération des foyers de culture populaire, Louis DOOGHE en tête, faisaient statutairement partie de la direction de l'union des clubs. Durant les années 1970, ils s'appliquèrent (comme le recommandaient les textes de l'arrêté du 4 juillet 1972) à collaborer avec les différentes institutions. Sans entrer dans le débat du contrôle social, il faut néanmoins sur ce sujet signaler la forte opposition idéologique des éducateurs à cette politique de collaboration institutionnelle : leur idéal sociétal imprégné des valeurs nées de l'esprit de 1968 s'accordait mal avec le pragmatisme des responsables des associations ; sur le plan du fonctionnement des associations mais aussi parfois sur leurs buts ! Les éducateurs se demandèrent s'ils devaient former de "bons travailleurs" ou des citoyens responsables et conscients.

Les archives sont malheureusement devenues muettes sur ce clivage entre éducateurs et administrateurs, avant la fin des années 1970.

Cette opposition caractérisée n'empêcha pas cependant la progression des actions conduites par les éducateurs. Les foyers de culture populaire qui étaient dans les années 1960, pour résumer, des structures de loisirs destinées aux populations les plus en difficultés pour les resocialiser devinrent lors de la décennie suivante de véritables entreprises d'intégration et de régulations sociales en offrant toujours plus de "services" à leurs clients : des stages de préformation professionnelle pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes; des actions d'hébergement adressées à des jeunes adultes en danger de marginalisation ; des actions d'animation collective pour redonner aux quartiers d'intervention une certaine cohésion sociale ; la participation des foyers de La Madeleine et du Vieux-Lille, de façon très différente, dans les politiques de relogement et de résorption de l'habitat insalubre... Voilà en résumé ce que nous espérons avoir pu montrer dans notre mémoire de maîtrise.

## NOUVELLES EN VRAC

### ● Rhône-Alpes

Nous annonçons dans le dernier numéro de *la Lettre* la constitution d'un nouveau groupe dans cette région. Les réalisations n'ont pas tardé, puisque la délégation régionale, en association avec le CREAM, organise un après-midi de rencontre et d'échanges le mardi 18 juin à l'ITS de Lyon-Caluire sur le thème "Quels passés à notre présent ?", autour de personnes ayant contribué à la fondation ou à la refondation d'établissements ou de services après 1945. Interviennent Georges Raymond, fondateur de l'Arc-en-Ciel à Trévoux, Jean Royer, créateur du premier service de prévention, Jacques Primot, psychologue à la Maison des Enfants à Oullins. Avec la participation de Dominique Dessertine, historienne, CNRS, Université Lumière Lyon II.

### ● Chantiers en cours

Plusieurs chantiers d'archives sont programmés pour cet été : - deux écoles (grâce à l'action de Pierrette Bello), Neuilly-sur-Marne (anciennement Montesson, puis Epinay-sur-Seine) et l'IRTS Parmentier à Paris, ainsi que l'ADSEA 28 à Chartres. Ces chantiers seront réalisés sur place avec des élèves archivistes.

D'autres opérations sont prévues prochainement dans le département du Rhône : la Sauvegrade de l'Enfance et de l'Adolescence et l'UDAF.

### ● Maison des Enfants de la Marine

Sous le titre "Les droits de la Mer, ou le centenaire d'un orphelinat maritime professionnel", l'association Maison des Enfants de la Marine organise une journée à Boulogne-sur-Mer le 29 juin 2002. Nos amis Mathias Gardet et Françoise Tétard sont parmi les concepteurs (la seconde étant née native de Boulogne).

Les travaux de cette journée donneront lieu à publication.

Contact : Eric Legros, 2 rue Georges Honoré  
62480 Le Portel

*L'histoire de ce type d'orphelinats constitue une piste jusqu'ici peu explorée et qui reste à exploiter.*

### ● Assises de la prévention spécialisée

Les assises nationales de la prévention spécialisée se tiendront à Marseille les 16, 17 et 18 octobre prochains. Mathias Gardet y tiendra le stand du CNAHES.

### ● Association du Moulin Vert

Cette association, fondée par l'abbé Viollet, fête son centenaire. Une journée d'étude sera organisée le 25 novembre 2002 à l'UNESCO à cette occasion. Sont déjà annoncées les contributions de Brigitte Bouquet, Michel Chauvière, Mathias Gardet, Françoise Tétard ...

**la Lettre du CNAHES est adressée à nombre d'amis qui ne sont pas, pas encore, adhérents. Cela représente un lourd effort matériel et financier. Si vous voulez continuer à la recevoir, pensez à adhérer à l'association ou à renouveler votre adhésion si vous ne l'avez encore fait cette année.**

**Adhésion individuelle, à partir de 20 Euros.**

**Association, établissement, service à partir de 50 Euros. Etudiants 8 Euros.**

**Chèque à l'ordre du CNAHES,  
29 rue Gabrielle, 75018 PARIS**